

Communiqué

La Carsat Nord-Est accorde deux subventions exceptionnelles pour les logements-foyers pour personnes âgées « Souville » et « Mon repos » de Verdun

336 121,04 euros, c'est le montant sous forme de subvention accordée à titre exceptionnel par la commission d'action sociale de la Carsat Nord-Est pour la résidence Souville, dans le cadre de l'aide à l'investissement pour la rénovation des logements-foyers.

723 618,21 euros, c'est le montant total du financement accordé pour la résidence Mon repos au titre de l'aide à l'investissement pour la rénovation des logements-foyers dont :

- 542 713,66 euros dans le cadre du plan d'aide à l'investissement dans les logements-foyers portés par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse pour le compte de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- 180 904,55 euros dans le cadre d'une subvention complémentaire exceptionnelle votée par la commission d'action sociale de la Carsat Nord-Est

À cette occasion, une manifestation se déroulera

le mardi 27 janvier 2015 à 16 h

dans les locaux de la Résidence Souville - 2 rue de La Charronnière 55100 Verdun

En présence de :

- Madame Hortense CHAUVELOT, Présidente AMF 55
- Monsieur Benoît VORMS, Directeur AMF 55
- Monsieur Samuel HAZARD, Maire de Verdun - Président du CCAS
- Monsieur Hubert ATTENONT, Président du Conseil Administration de la Carsat Nord-Est
- Monsieur Albert LAUTMAN, Directeur de la Carsat Nord-Est

Dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) financé par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) a lancé un appel à projets national pour financer des projets de rénovation.

La multitude de projets déposés pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne a montré l'importance des besoins régionaux et le dynamisme de terrain. La commission de la Carsat Nord-Est a donc décidé d'accorder, à titre exceptionnel et en complément de l'aide à l'investissement de la CNSA, une subvention de 2 millions d'euros en faveur de 9 logements-foyers situés en Lorraine-Champagne-Ardenne.

Les projets déposés par L'AMF 55 (Aides aux Mères et aux Familles) ont particulièrement retenu l'attention de la Carsat sur la nécessité de réhabiliter les deux établissements aux normes réglementaires.

Contacts

Marie-Christine Rolle

Service communication - 03 83 34 15 74